



Les
Ateliers
d'Arts
et
d'Expression

de regard en voyage!

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Saison 2022 - 2023

Adhérent : Nom Prénom

Date de naissance Code postal du lieu de Travail

Adresse

Responsable Légal : Nom Prénom

N° téléphone

Adresse courriel@.....

Merci de faire votre premier choix ci-dessous. Toutefois si un cours ne remplissait pas le minimum de participants nous vous contacterions pour vous proposer une alternative.

Toute année commencée est due, aucun remboursement ne sera effectué .

Bout de chou – Vélizien 140€ - Non Vélizien 168€

Enfant - Vélizien 308€ - Non Vélizien 365€

Adolescent - Vélizien 308€ - Non Vélizien 365€

Adulte 2 heures - Vélizien 350€ - Non Vélizien 407€

Adulte 2h30 - Vélizien 437€ - Non Vélizien 508€

Mercredi 9h30/10h10

Mercredi 14h/16h

Mercredi 18h/20h

Mardi 14h/16h

Mercredi 20h/22h

Jeudi 14h /16h

Mardi 14h/16h30

Mercredi 16h/18h

Mardi 17h/19h

Jeudi 16h/18h

Mardi 19h/21h30

Samedi 10h30/12h30

Mardi 19h/21h

Règlement : Espèces 1 Chèque 4 Chèques (*encaissement septembre à décembre*) CB (uniquement via Vélizy Association)

Adhésion individuelle à l'association 25€

Adhésion famille à l'association 20€ (par membre)

J'autorise l'association désignée ci-devant à utiliser toutes photos (ou tous autres supports) réalisées dans le cadre des activités associatives et leurs publications sur le site de l'association ou tous autres sites ou supports utiles à la promotion, l'illustration des activités « Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à l'association Ateliers d'Arts et d'Expression ». La signature des parents est obligatoire pour les enfants mineurs. Elle vaut une autorisation à pratiquer une activité pour la saison culturelle en cours.

Fait à :

le :

Signature du responsable légal pour les mineurs « Lu et approuvé »

Signature de l'adhérent « Lu et approuvé »

Ateliers d'Arts et d'Expression – 1 bis place de l'Europe – L'Ariane – 78140 Vélizy Villacoublay
Lieu des cours : 12 rue Albert Thomas – 1^{er} étage – 78140 Vélizy Villacoublay